



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE RECOUVREMENT DES AVOIRS ILLICITES

APPEL A CANDIDATURES OUVERT

Pour le poste de :

Chef de Service Conservation et Gestion de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites (ARAI)

En application des dispositions du décret du 29 septembre 2021 portant création, composition, organisation et fonctionnement de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites (ARAI), l'ARAI lance un appel à candidature ouvert pour le recrutement de son Chef de Service Conservation et Gestion

I. ATTRIBUTIONS :

Sous l'autorité du Directeur en charge du Gel, de la Saisie et de la Confiscation, il ou elle est responsable de :

- Exécution des décisions de saisie et gel
- Conservation des biens saisis, avoirs gelés et biens restitués volontairement
- Sécurisation et maintenance des biens saisis et supervision du personnel engagé à cet effet
- Gestion et/ou administration des biens saisis et avoirs gelés
- Suivi et contrôle de l'effectivité des mesures de saisie et gel et compte-rendu des défaillances au Directeur
- Suivi du bon respect des termes des conventions de partenariat en matière de conservation et gestion des avoirs illicites
- Exécution des décisions de restitution et des demandes de suivi du sort des biens
- Appui au Directeur dans l'exécution des missions qui lui sont assignées

II. PROFIL :

1° Profil spécifiques au poste :

- Titulaire d'un baccalauréat +4 en Droit, Economie ou Gestion
- Avoir une expérience professionnelle confirmée de 5 ans
- Avoir une bonne connaissance des procédures judiciaires et une bonne connaissance des mécanismes internationaux y compris juridiques en matière de recouvrement des avoirs illicites.

2° Profil général du candidat

- Etre de nationalité malagasy
- Etre intègre et de bonne moralité
- Avoir une bonne maîtrise des langues malagasy et français, la connaissance de l'anglais serait un atout
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capable de résister à toutes formes de pressions
- Avoir une bonne condition physique et disponible pour des fréquents déplacements

Le dossier de candidature (*demande avec coordonnées téléphoniques et mail, lettre de motivation, curriculum vitae et photo d'identité récente*) sous pli fermé, avec mention :

« Candidature pour le poste de Chef de Service Conservation et Gestion de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites (ARAI) »

doit parvenir à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites (ARAI)
BP 873 Villa Analamanga, près de la Banque Centrale de Madagascar, 101 Antananarivo

Au plus tard le **2 septembre 2022 à 16 heures.**